bsv
bulletin de santé du végétal
Centre - Val de Loire

N° 33
Spécial Pucerons cendrés
du 22/10/2026



ARBORICULTURE

SOMMAIRE

Message de la DRAAF 1
Pommier 2
Mieux connaître 5
Notes nationales biodiversité 6

EN BREF

- **Suivi du vol retour des pucerons cendrés** > individus femelles de retour. Pas encore d'individus mâles pour l'accouplement. Risque à venir

Rédacteurs

Alice BOULANGER

FREDON Centre-Val de Loire

Observateurs

FREDON CVL, COVETA, Station d'Expérimentations Fruitières de la Morinière, Tech'Pom, Fruits du Loir, Terryloire, la Société Pomologique du Berry, la Martinoise, ainsi que des producteurs, observateurs indépendants ou adhérents à ces groupements et des jardiniers amateurs.

Relecteurs

COVETA, Fruits du Loir, SRAL CVL

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la

Message de la DRAAF

Le Comité scientifique et technique (CST) de la Stratégie Écophyto 2030 (https://agriculture.gouv.fr/le-comite-scientifique-et-technique-de-la-strategie-ecophyto-2030) est mandaté pour élaborer un indicateur de pressions biotiques à l'échelle régionale, afin de contribuer à l'analyse annuelle des ventes de produits phytopharmaceutiques.

Dans ce cadre, nous sommes actuellement à la recherche d'experts dans différentes filières — principalement en grandes cultures, cultures industrielles, arboriculture, viticulture et culture tropicales — pour répondre à un court questionnaire visant à hiérarchiser les bioagresseurs selon leur importance dans les décisions de traitement. L'objectif est d'identifier ceux qu'il conviendrait de prendre en compte en priorité dans la construction de l'indicateur de pressions biotiques. Les cultures concernées sont : blé, maïs, orge d'hiver, colza, pomme de terre, betterave sucrière, vigne à raisin de cuve, pommier à pommes de table, bananier.

Ce questionnaire est anonyme et ne devrait pas nécessiter plus de 5 minutes. Le questionnaire sera clôturé le 15 novembre 2026.

https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr

Composition du réseau de piégeage

	Parcelles de piégeage
Cher	1 piège à Saint-Palais
Loiret	1 piège à Saint-Jean-de-Braye

Pommier

Retour au sommaire

PUCERON CENDRE (*Dysaphis plantaginea*)

La gestion de *Dysaphis plantaginea* en verger de pommier reste aujourd'hui largement structurée autour d'interventions curatives, mises en œuvre au printemps, période où l'infestation est déjà présente. Les auxiliaires présents sont actifs mais ne suffisent pas à réguler les populations de pucerons cendrés. Le nombre de traitements souligne les difficultés auxquelles font face les producteurs, alors que les solutions de lutte sont limitées. La combinaison et l'optimisation de méthodes alternatives (positionnement des interventions sur stades précoces, utilisation de produits de biocontrôle, interventions préventives à l'automne) est une piste pour parvenir à maitriser ce ravageur en limitant le recours aux stratégies insecticides.

Biologie

A la fin du printemps et au début de l'été, les pucerons cendrés ailés migrent vers le plantain (*Plantago*), son hôte secondaire. A l'automne, dans un premier temps, les femelles ailées reviennent sur les arbres. Elles donnent une descendance constituée de femelles ovipares aptères qui pourront être fécondées. Ce n'est qu'une dizaine de jours après qu'arrivent les mâles ailés. Cette phase enclenche la ponte des œufs qui passeront l'hiver à l'aisselle des bourgeons avant leur éclosion au printemps suivant.

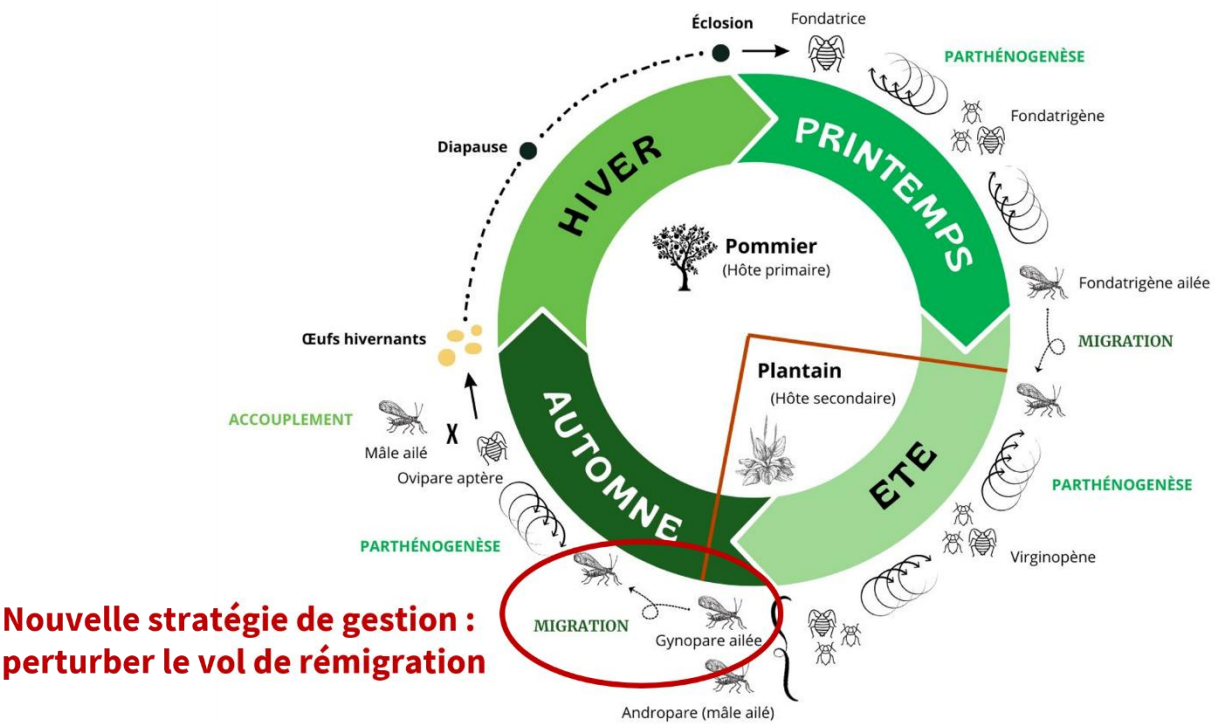

L'objectif de ce suivi d'automne est de surveiller le retour des pucerons cendrés sur les pommiers : début de retour des femelles, puis arrivée des mâles. Cette surveillance permet d'intervenir au plus près de l'arrivée des femelles puis de l'arrivée des mâles, suivant la stratégie choisie.

Protocole de suivi en cuvette jaune

Les pucerons ailés sont capturés à l'aide de pièges à eau de couleur jaune de type cuvette. Cette technique permet de relever des insectes en bon état afin de ne pas compromettre leur identification et leur sexage.
La cuvette jaune est installée en bordure de rang, à l'extérieur du verger, côté vents dominants. Les relevés sont effectués 1 fois par semaine, de fin septembre à début décembre.
Les résultats de 2 sites de suivi en région Centre-Val de Loire seront présentés dans ce bulletin : Saint-Palais dans le Cher et Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret.

Premiers résultats des identifications en laboratoire

Après identification en laboratoire par la Clinique du Végétal de la FREDON Centre-Val-de-Loire :

- Retour de quelques individus femelles dans les parcelles de Saint-Jean-de-Braye (45) depuis la fin septembre (1 à 3 individus dans la cuvette),
- Nombreux pucerons piégés dans les parcelles de Saint-Palais (18) mais aucun puceron cendré.

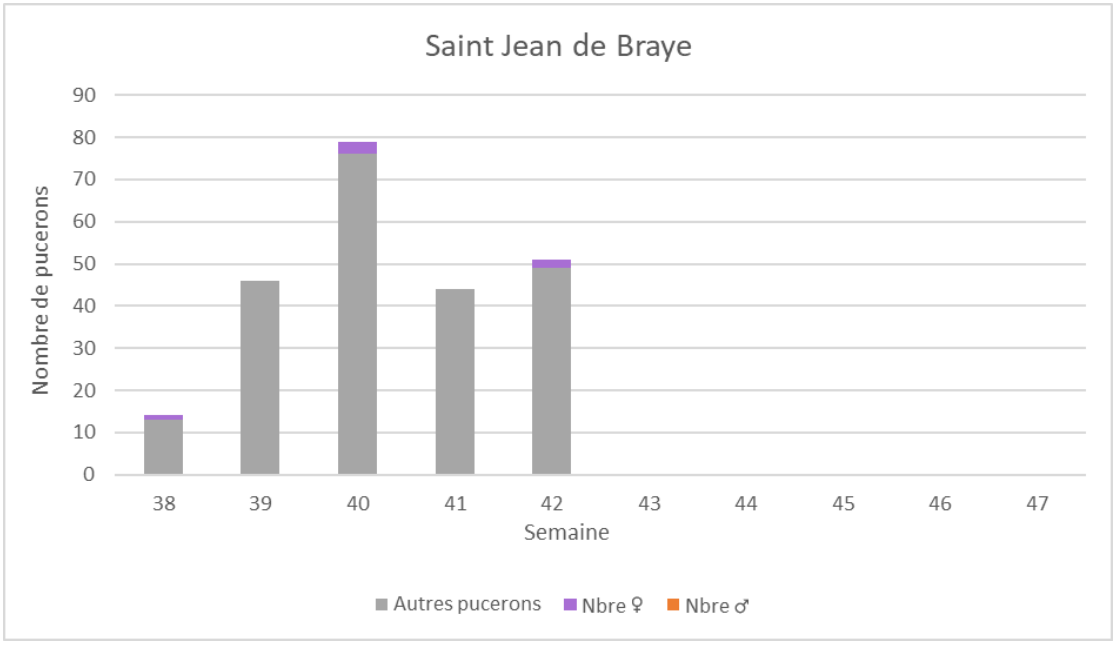

En région Pays de la Loire, les premières femelles ont été observées le 2 octobre sur le site de piégeage de Beaucouzé dans le Maine-et-Loire (49) (1 à 7 individus dans la cuvette). Les tout premiers individus mâles ont été capturés cette semaine (19/10) sur ce même site.

Evaluation du risque

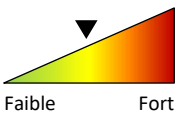

Les mâles pourraient bientôt faire leur retour dans les vergers de pommiers de la et féconder les femelles. Pour limiter la production des œufs par les femelles aptères fécondées, les interventions seront à prévoir au plus près des accouplements. A surveiller.





Méthodes alternatives

Sur les variétés à récolte précoce ou en agriculture biologique, les stratégies de perturbation du vol retour du puceron cendré par application d'argiles, par défoliation précoce ou par le recours à des produits de biocontrôle améliorent l'efficacité de la stratégie de printemps.

L'application d'argiles permet de créer une barrière physique contre les pucerons :

- modification de l'aspect visuel du feuillage en le blanchissant pour perturber le repérage des arbres,
- masquage des composés organiques volatils émis par le pommier pour réduire l'attractivité olfactive de l'arbre,
- altération de la nutrition des insectes pour empêcher l'appareil buccal de percer la feuille.

La défoliation précoce des arbres grâce à l'application d'un engrais foliaire à base de chélate de cuivre vise à réduire l'attractivité du verger en supprimant la présence de « vert » dans la canopée tout en empêchant leur alimentation et leur reproduction. Cette technique ne convient qu'aux variétés précoces récoltées entre août et septembre.

Enfin, **l'application d'insecticides de biocontrôle** autorisé en agriculture biologique agit par contact direct sur les pucerons en provoquant une dessication ou une action physique qui immobilise l'insecte.

Intervenir au plus près du vol retour ou des accouplements permet de perturber les pucerons ailés et ainsi de limiter la dépose des œufs d'hiver et donc les éclosions au printemps suivant.

Prochain BSV d'alerte sur l'évolution du vol retour des pucerons cendrés mâles.

Bonne cueillette à toutes et à tous !

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
http://bsv.centre.chambagri.fr

bsv
bulletin de santé du végétal
Centre - Val de Loire

Mieux connaître

Votre DRAAF/SRAL vous informe	***Popillia japonica***	

Il a été capturé dans le Doubs. Soyez vigilants !

Communiqué de presse de la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté : https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20260624_popillia_japonica_2.pdf
Présence en Europe début 2026 : https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2026-06/BS-N%C2%B02_Mai_2026_Popillia-japonica.html

Note nationale Popillia : lien
En complément :
Site Internet : https://www.popillia.eu/
Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicaInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf

Votre DRAAF/SRAL vous informe	**Datura stramoine** ***Datura stramonium***	

Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*).
Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : ***lien Internet DRAAF***.

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : ***lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura***

Notes nationales biodiversité





























La règlementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024